



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## CTL du 12 janvier 2015 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Monsieur le Président, nous ne pouvons commencer ce CTL sans évoquer l'attentat qui a touché le journal Charlie Hebdo. **FO DGFIP** dénonce l'acte de barbarie commis le 7 janvier. Nous sommes attachés à toutes les valeurs de la République, le syndicat soutient que la liberté d'expression est une liberté fondamentale de notre démocratie.

Il exprime son entier soutien et sa solidarité aux proches des victimes.

Vous nous convoquez ce jour afin de nous prononcer sur les 12 suppressions d'emplois qui frappent à nouveau notre département. En 5 ans, nous avons perdu 67 emplois dans l'Allier... Où va s'arrêter ce massacre ?

Les élus **FO DGFIP** n'ont pas sollicité les suffrages de leurs collègues pour, dès la 1ère réunion, pratiquer la « politique de la chaise vide ». Ils savent, en effet, depuis longtemps, que ce type d'action arrange la direction générale, comme les directions locales en leur évitant d'avoir à répondre à des questions trop précises sur la politique désastreuse qu'ils infligent à la DGFIP et surtout à leurs agents. Ils tiennent donc à exprimer le total désaccord du syndicat **FO DGFIP** quant aux suppressions d'emplois par leur vote.

Désormais, aucune justification n'est admise par les agents à une quelconque suppression d'emploi. Les représentants **FO DGFIP** et les agents le savent : c'est la DGFIP que l'on veut tuer.

D'ailleurs, l'aveu en est fait involontairement dans les documents de travail qui nous ont été fournis. « du point de vue méthodologique, il est mis fin au fléchages ». C'est bien la preuve irréfutable que les suppressions d'emplois ne sont plus identifiables et relèvent pour la direction générale de la politique du « doigt mouillé ». La direction générale tente de s'en dédouaner en confiant aux directions locales la lourde tâche de tenter d'extraire des emplois où cela pourrait faire le moins mal. Malheureusement, vidée de sa substance depuis des années de ponctions, la DDFIP de l'Allier est à bout de souffle.

En asséchant méthodiquement les services, la direction justifie des regroupements, des départementalisations, des régionalisations, orientations directement tirées de la démarche stratégique à la DGFIP, qui enlèvent tout sens à l'exercice des missions et font perdre leurs repères aux agents.

Les services de la DDFiP sont aux abois et la seule solution trouvée par la Direction Générale est de diminuer les plages d'accueil des usagers ! En d'autres mots, le service public est en train de se couper de son public. Mais de qui se moque t-on ???

L'annonce faite de l'objectif de 850 fermetures de postes C4 avant 2018 s'ajoute aux 1680 trésoreries déjà fermées depuis 2000. De plus, on nous annonce déjà une augmentation significative des suppressions d'emplois à la DGFIP les 2 prochaines années... Comment peut on survivre dans ces conditions ?

Le mal-être des agents atteint un niveau inégalé et il prend plusieurs formes, plus ou moins dramatiques, mais toutes inquiétantes. Notre demande d'un plan d'amélioration concrète des conditions de vie au travail, n'est plus seulement légitime et nécessaire mais relève désormais de l'urgence.

A cela s'ajoute le sentiment que la reconnaissance des agents est en berne. C'est le cas en matière de glaciation du traitement indiciaire, des quasi suppressions des promotions internes, de régime indemnitaire et des taux de remboursement des frais de déplacement non réévalués depuis de trop nombreuses années...

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Président de prendre position clairement contre ces suppressions et de le faire figurer au procès verbal de ce CTL.

**FO DGFIP** demande l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et le recrutement des personnels nécessaires au bon exercice de nos fonctions, l'augmentation immédiate de 50 points d'indice pour tous ainsi qu'une refonte courageuse des grilles indiciaires de toutes les catégories.

Les élus **FO DGFIP**  
Sophie AUTEROCHÉ  
Michelle BOUVIER  
Jean Paul FAVIER  
Christophe RANDOING